

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

--

PRESIDENCE DU CONSEIL

--

DECRET N° 230/PC-SGG

ANNEE 1964

LE PRESIDENT DU CONSEIL
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Constitution du 11 Janvier 1964 ;

VU le Décret N°33/PR du 25 Janvier 1964, portant
formation du Gouvernement,

D É C R Ê T E :

Article 1er - Monsieur Issiakou KOUTON, Ministre de la
Jeunesse, des Sports et du Tourisme, est chargé de l'intérim
du Ministre de l'Éducation Nationale et de la Culture,
pendant l'absence de Monsieur Roger ADJOVI, pour compter
du 17 Octobre 1964.

Article 2 - Le présent décret sera enregistré et publié
au Journal Officiel de la République du Dahomey.-

Fait à COTONOU, le 20 Octobre 1964

Ampliations :

PR 2
PC 6
Ministères ..7
MJST2
MENC 2
SGG 4
JORD 1



Justin AHOMADEGBE-TOMETIN